

5.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	Croché Sarah ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables :	Le cours de Théorisation en sciences politiques s'appuie sur des cours de l'année préparatoire au Master 120 en sciences politiques HD, et plus particulièrement sur les cours de Sociologie (qui donne aux étudiants une vision des paradigmes des sciences sociales) et de Méthode de recherche en sciences sociales.
Acquis d'apprentissage	<p>Ce cours poursuit deux objectifs sans cesse mêlés.</p> <p>Le premier est de présenter des éléments qui initient à la théorisation en sciences humaines et sociales en général, en sciences politiques en particulier. Au terme de cet enseignement, l'étudiant doit notamment être capable de : savoir ce qu'est une théorie, ce que signifie théoriser et théorisation ; savoir repérer la théorie, les concepts, ' et comprendre la façon dont des auteurs ont rendu leur matériau intelligible.</p> <p>Le deuxième objectif est de présenter quelques grandes théories en montrant comment chacune conduit à interpréter les données disponibles d'une manière particulière qui fait apparaître des résultats différents de ceux que chacune des autres met en lumière. Cet objectif est poursuivi en analysant avec les étudiants quelques thèses de doctorat en sciences politiques récentes caractérisées par leur rigueur méthodologique et théorique. Au terme de l'enseignement, l'étudiant doit être capable de : présenter les grandes théories vues au cours ; avoir un propos critique sur la façon dont des politologues ont théorisé.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>Les étudiants sont évalués de deux manières.</p> <p>1) Ils ont à présenter par groupe de 3 étudiants un travail d'analyse de la manière dont un auteur a théorisé dans sa thèse de doctorat. La présentation a lieu durant la cinquième ou la sixième séance de cours et dure une trentaine de minutes. L'évaluation de cette prestation représente la moitié de la note globale.</p> <p>2) Chaque étudiant présente un examen oral. Chacun tire deux questions. À chaque séance de cours, l'enseignant s'engage à donner des exemples de questions susceptibles d'être posées à l'examen aux étudiants. L'examen oral compte pour l'autre moitié de la note globale.</p>
Méthodes d'enseignement :	Afin de donner aux étudiants les bases nécessaires au travail de théorisation qui leur sera demandé lors de la rédaction de leur mémoire, l'enseignement allie deux types de méthodes : un enseignement magistral durant les deux tiers du cours (chapitres 1 à 3), un enseignement plus participatif durant le dernier tiers (analyse des thèses).
Bibliographie :	<p>Akrich M., Callon M. & mp; Latour B. (2006) Sociologie de la traduction. Textes fondateurs. Paris : Les presses des Mines.</p> <p>Becker H.S. (1985) Outsiders. Paris : Métailié.</p> <p>Foucault M. (1994) Dits et écrits (2 volumes). Paris : Gallimard.</p> <p>Grignon C. (2008) « Des catégories aux hypothèses : la théorisation progressive », Revue européenne des sciences sociales, n°3, 55-73.</p> <p>Hall P.A. & mp; Taylor R.C.R. (1997) « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », Revue française de sciences politiques, 47(3), 469-496.</p> <p>Lascoumes P. & mp; Le Galès P. (2005) Gouverner par les instruments. Paris : Broché.</p> <p>Lecours A. (2002) « L'approche néo-institutionnaliste en science politique : unité ou diversité? », Politique et Sociétés, 21(3), 3-19.</p> <p>Muller P. (2003) Les politiques publiques. Paris : PUF.</p> <p>Touraine A. (1974) Pour la sociologie. Paris : Points Seuil.</p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [120] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)</p> <p>> Master [120] en administration publique (horaire décalé)</p>
Faculté ou entité en charge:	CCBM